

# Atelier Doctoral (n°5 / 2018)

**Date :** Vendredi 1<sup>er</sup> Juin 2018

**Horaire :** 13h30 - 15h30

**Lieu :** Salle 318 - PEG

## Programme :

**Mlle C. Régnier**

Répétition Audition CR-INRA

**“Dynamiques des activités et des emplois dans les espaces ruraux et périurbains”.**

(13h30 - 14h30)

***Pause Café***

(14h30-14h40)

**Mlle E. Leturque**

Défense Thèse

**““Économie géographique et croissance : Le cas des émissions polluantes industrielles”.**

(14h40 - 15h25)

***Conclusions et Clôture***

(15h25 - 15h30)

## Fiche Renseignement n°1

**Nom :** REGNIER

**Prénom :** Camille

**Statut :** Ingénieure de recherche (contractuelle) au LEDi.

Type de Présentation : **Audition Comité de Sélection INRA.**

**1.1. Titre de la Thèse :** *Développement urbain et services écosystémiques : Une analyse du marché foncier.*

**1.2. Directeur(s) de Thèse :** Cécile Détang-Dessendre (DR INRA CESAER) ; Sophie Legras (CR INRA CESAER)

**1.3. Résumé de la Thèse :** La thèse propose donc de contribuer au débat sur les formes optimales de ville durable en répondant à la question suivante : est-il possible de concilier développement urbain et préservation de l'environnement?

Dans une première étude empirique, en utilisant la méthode des choix expérimentaux, nous testons le postulat selon lequel les ménages valorisent les paysages et l'environnement qui les entourent car ils leurs procurent des services écosystémiques culturels. En combinant ces résultats à une analyse écologique qui détermine la capacité de chaque paysage urbain à soutenir la biodiversité à travers la provision d'habitat naturel, nous comparons les valeurs esthétiques et écologiques du paysage urbain.

Faisant directement écho à cette étude, nous réalisons ensuite une étude théorique sur les formes optimales de structure urbaine lorsque le planificateur social a un objectif de préservation des habitats naturels et de la biodiversité. Ici encore, il s'agit de tester la combinaison possible entre la valorisation de services écosystémiques culturels, et de services de régulation tels que la provision d'habitat par les espaces ouverts.

Enfin, dans une seconde étude théorique, nous traitons la question de la qualité de l'air en ville. Cette étude est complémentaire à la précédente et nous permet de voir si les conclusions que nous pouvons tirer concernant la structure optimale de la ville sont vraies lorsqu'un autre service écosystémique est en jeu : celui du maintien de la qualité de l'air.

De manière générale les travaux de cette thèse font apparaître l'élément majeur suivant : en raison de la complexité du lien entre les différents services écosystémiques, et des interconnexions entre ceux-ci et le développement urbain qui revêtent des facettes multiples, les conclusions sur les formes de ville durable ne peuvent se faire qu'en des termes conditionnels.

**1.4. Champ(s) de Recherche privilégiés :** Economie Spatiale, Economie de l'Environnement

**1.5. Compétences Techniques acquises :**

Modélisation théorique : maîtrise des Modèles d'Economie Urbaine et d'Economie de l'Environnement.

Econométrie : Modèle à Variables Qualitatives, Modèles de Choix Discrets, Econométrie Spatiale

Analyse de réseaux : Package Igraph sur R.

**3.1. Date et Lieu d'audition :** 7 juin 2017 - Paris

**3.2. Intitulé du Poste :** Chargé de Recherche INRA.

**3.3. Profil du Poste : "Dynamiques des activités et des emplois dans les espaces ruraux et périurbains".**

L'évolution des activités et des emplois dans les espaces ruraux et périurbains suivent les dynamiques générales d'activités avec une tertiarisation et un développement des activités dites "présentielles". Pour autant, l'activité agricole d'une part et la résistance des activités industrielles d'autre part constituent deux spécificités des espaces périphériques en matière de structuration économique.

Pour la personne recrutée, il s'agira de mener des travaux sur l'analyse des déterminants de la localisation des activités et des emplois des secteurs agricoles, industriels ou présents sur le gradient urbain-rural. L'accent pourra être mis sur l'analyse du comportement des firmes, du comportement des salariés sans négliger les questions relatives à l'accès aux marchés (du travail, des biens, des services).

Doctorat ou équivalent. Une formation en économétrie ainsi que des compétences en économie spatiale, en économie industrielle et/ou en économie du travail sont recommandées.

## Fiche Renseignement n°2

**Nom :** LETURQUE

**Prénom :** Emmanuelle

**Statut :** Doctorante au LEDi

Type de Présentation : **Défense de Thèse**

**1.1. Titre de la Thèse :** “*Économie géographique et croissance : le cas des émissions polluantes industrielles*”.

**1.2. Directeur(s) de Thèse :** C. Baumont (Pr.) et D. Bianco (MC.)

**1.3 Problématique :** L’objectif est de comprendre les déterminants de la localisation des firmes polluantes et ses conséquences. Comment les entreprises polluantes font-elles leur choix de localisation en fonction, entre autres, de la régulation environnementale ? Ensuite, il s’agit d’évaluer si l’agglomération des activités favorise indifféremment le niveau de productivité des activités polluantes et non polluantes : les secteurs polluants bénéficient-ils des économies d’agglomération ?

**1.4. Résumé :** Notre thèse s’intéresse au rôle des pollutions industrielles sur les mécanismes de l’agglomération et de la croissance. Elle s’inscrit dans le corpus d’Economie Géographique et constitue à la fois un travail de modélisation et une étude empirique. La localisation des activités industrielles polluantes représente un enjeu majeur pour les régions. Le gouvernement souhaite maintenir des activités économiques et une forte attractivité, tout en limitant les effets néfastes des dégradations environnementales issues des industries polluantes. Les pollutions industrielles affectent les autres secteurs et les ménages. Nous avons, dans un premier temps, discuté les enjeux théoriques de la littérature concernant l’impact de l’agglomération sur la croissance et sur les émissions industrielles polluantes. Cela permet de mettre en évidence des limites des travaux de Nouvelle Economie Géographique et Croissance endogène sur la question, telle que la faible considération des dommages environnementaux. Ensuite, nous avons introduit une régulation environnementale dans un modèle de NEG. Lorsque la taxe est différenciée entre les régions, elle a tendance à rendre l’équilibre de localisation plus dispersé. Enfin, nous montrons dans une étude empirique que les firmes des secteurs polluants bénéficient moins des économies d’agglomération.

**1.5. Date de Soutenance :** Mercredi 20 Juin

**1.6. Membre du Jury de Thèse :** Isabelle Cadoret, Hélène Peskine, Stéphane Riou, Francesco Ricci, Alexandra Schaffar